



**FORMATION PRATIQUE**

**APPRENDRE À PILOTER**



# OBJECTIFS

Maîtriser les compétences pratiques exigées pour l'exercice d'une activité de télépilote d'aéronefs qui circulent sans personne à bord (drones civils).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences pratiques afin de savoir piloter sa machine
  - o Préparation du vol mission
  - o Préparation du vol machine
  - o Briefing, débriefing, retour d'expérience
  - o Vol situation normale
  - o Vol situation anormale

## PUBLIC CONCERNÉ

Être âgé de 16 ans révolus.  
Toutes personnes désirant apprendre à piloter  
Toutes personnes ayant obtenue ses examens A1/A2 et A3

## VALIDATION DU STAGE

Formation non diplômante. Remise d'une attestation de suivi de formation pratique

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est validée au moment de la réception du bon de commande.

## PRÉREQUIS

Avoir obtenu ses examens :  
-Open A1/A3  
-Open A2

## LIEU

Toute la France

## EFFECTIF

Jusqu'à 2 élèves par instructeurs

## DUREE

- 14 heures soit 2 jours
- Phase pratique : 14 heures (2 jours) de formation pratique en présentiel avec cours sous format interactif, réalisation de missions-types et pilotage de drone en double commande

# MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Cours sous format interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur et d'un tableau
- Manuel de cours et documentation à disposition
- Drone de type multi-rotor avec double radiocommande

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques en présentiel et réalisation de missions-types
- Temps d'échanges entre instructeur et participant
- Phase de pilotage de drone en double commande

## ÉVALUATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

### [Evaluation de l'action pédagogique](#)

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation par des comptes rendus d'avancement et des évaluations. Ceux-ci sont renseignés par l'instructeur dans le Livret de Progression de l'élève télépilote, selon la forme définie par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). Evaluation finale des acquis : grille d'évaluation sur cinq thèmes :

1. Préparation du vol mission
2. Préparation du vol machine
3. Briefing, débriefing, retour d'expérience
4. Vol situation normale
5. Vol situation anormale

### [Evaluation de la satisfaction](#)

A l'issue de la formation, l'instructeur procédera à l'évaluation qualitative des journées passées avec le stagiaire. Un questionnaire sera à compléter par le stagiaire afin de mesurer sa satisfaction.

## ACCESSIBILITÉS

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

# PROGRAMME DE LA FORMATION

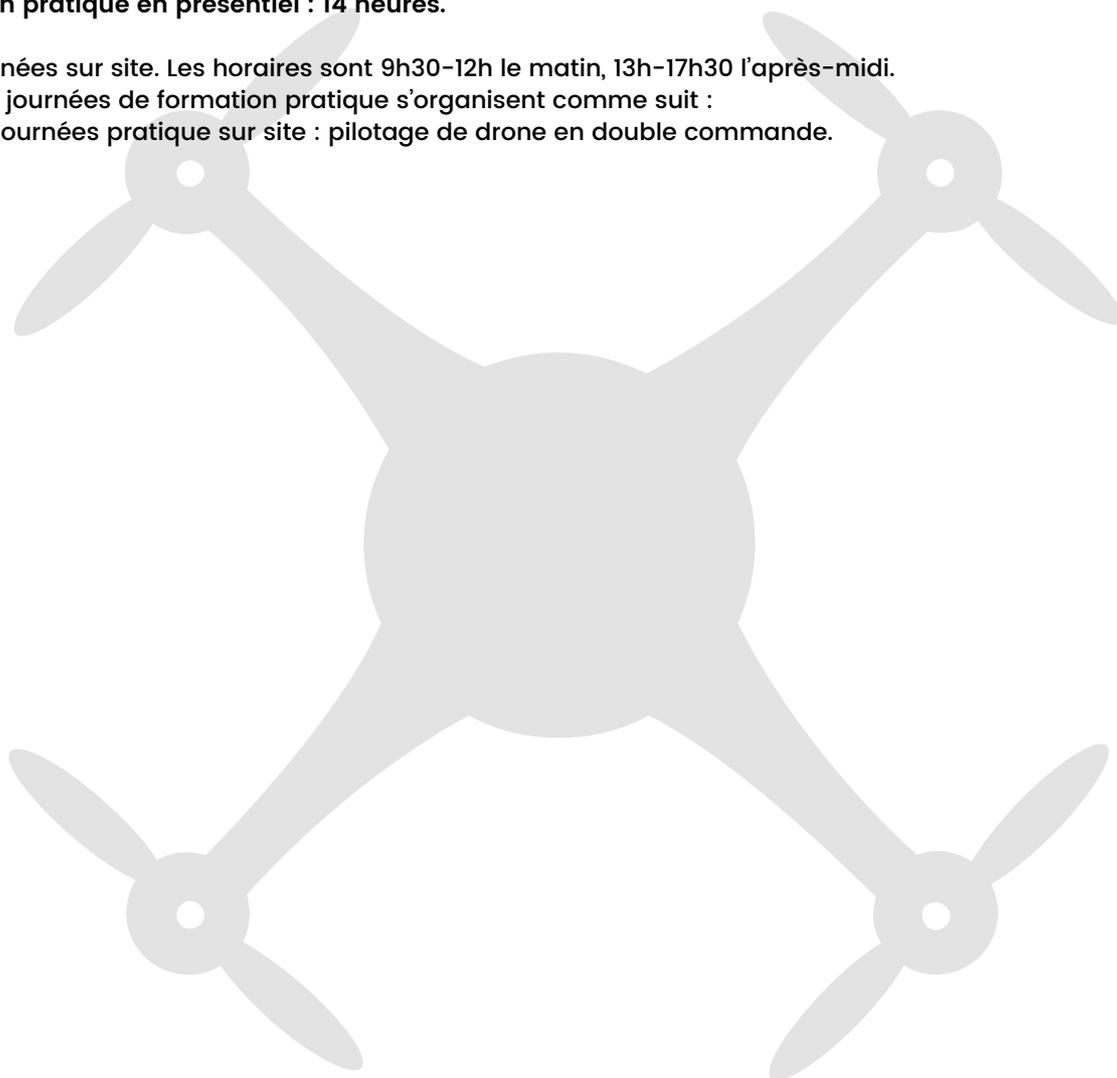
## Formation pratique en présentiel

Formation pratique en présentiel : 14 heures.

Deux journées sur site. Les horaires sont 9h30-12h le matin, 13h-17h30 l'après-midi.

Ces deux journées de formation pratique s'organisent comme suit :

- Deux journées pratique sur site : pilotage de drone en double commande.



**CE PLAN DE FORMATION PEUT ÊTRE MODIFIÉ POUR ÊTRE ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE.**

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET FORMATION

Stéphanie BONNET-SABBAH

[stephanie.bonnet@flyingeye.fr](mailto:stephanie.bonnet@flyingeye.fr)

04 89 37 41 84

V5 du 12/06/2023



FLYING EYE SAS au capital de 30.000,00 € – RCS Grasse 850 492 570

Siège social : Green Side  
Bat B1  
400 avenue Roumanille  
06410 BIOT  
SOPHIA ANTIPOLIS

«Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93060860506  
auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte  
d'Azur »